

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École de l'Assomption

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE L'ASSOMPTION**

**Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le
20 février 2018, 19h
à l'École de l'Assomption**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Gina Minier, parent
Marcel Béland, membre communauté
Marie-Josée Daigle, parent
Myriam Champagne, personnel de soutien
Karine Tremblay, resp. service de garde
Caroline Plante, enseignante
Katherine Turcotte, enseignante
Nikaëla Genesse, enseignante substitut
Aurélie Murray-Gagnon, parent
Marie-Claude Gauthier, parent
Anne-Marie Ballard, public

ÉTAIENT AUSSI PRÉSENTS

Josée Hallée, directrice par intérim

ÉTAIENT ABSENTS

Martine Tremblay, parent
Judith Beaudoin, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente souhaite la bienvenue et constate le quorum à 7h05.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

20CÉ1718-031

La présidente nous fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé d'ajouter l'adoption du procès-verbal du 1^{er} février 2018 au point 3.

Il est proposé par madame Karine Tremblay, appuyée par madame Nikaëla Genesse

QUE l'ordre du jour soit adopté suite à la correction.

Adoptée à l'unanimité

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2017 ET DU 1^{ER} FÉVRIER 2018

20CÉ1718-032

Il est proposé par madame Aurélie Murray-Gagnon, appuyé par madame Katherine Turcotte

QUE le procès-verbal du 6 décembre soit approuvé suite à une correction.

Il est proposé par madame Marie-Claude Gauthier, appuyé par madame Caroline Plante

QUE le procès-verbal du 1^{er} février 2018 soit adopté tel quel.

Adoptée à l'unanimité

4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE 2017

4.1. NOUVELLE CAMPAGNE DE FINANCEMENT

20CÉ1718-033

Il est proposé par madame Marie-Claude Gauthier, appuyé par madame Nikaëla Genesse

QUE la nouvelle campagne de financement soit l'achat de pains.

Adoptée à l'unanimité

Un thermomètre sera installé visiblement dans l'école pour montrer la progression de la vente de pain. Les dates de la campagne de financement seront à déterminer.

5. POINT D'INFORMATION

Madame Josée Hallée explique le départ de madame Martine Tremblay.

6. NOMINATION D'UN NOUVEAU MEMBRE

20CÉ1718-034

Madame Marie-Claude Gauthier propose madame Anne-Marie Ballard comme nouveau membre du CÉ.

Il est accepté à l'unanimité

QUE madame Anne-Marie Ballard remplace madame Martine Tremblay à 7h40.

Adoptée à l'unanimité

7. PAROLE AU PUBLIC

Aucun membre du public présent

8. PAROLE AU COMMISSAIRE

Le commissaire n'est pas présent.

9. RÉGIE INTERNE SDG

20CÉ1718-035

La régie sera apportée au comité de parents pour questionnement au point 14.

Il est proposé par madame Marie-Claude Gauthier appuyé par madame Nikaëla Genesse

Que la régie interne soit adoptée tel quel.

Adoptée à l'unanimité

10. FERMETURE DU SDG EN CAS DE TEMPÊTE

20CÉ1718-036

Il est proposé par madame Marie-Claude Gauthier appuyé par madame Aurélie Murray-Gagnon

QUE le service de garde ferme à 17h en cas de tempête et qu'un éclairage d'urgence soit installée dans les étages pour la sécurité de la personne qui fait la fermeture de l'école.

Adoptée à l'unanimité

11. INFORMATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

- Nouvelle enveloppe budgétaire pour engager une TES à venir
- Protecteur de l'élève : nouveau projet de loi
- Retour sur la rencontre concernant les changements de secteur

12. INFORMATIONS DU COMITÉ EHDAA

Aucune information

13. INFORMATION DES PARENTS

Aucune information

14. INFORMATIONS DE LA DIRECTRICE ET DES ENSEIGNANTS

- Remise des bulletins au plus tard le 15 mars
- Embauche d'un nouveau TES
- Mise en place de récompenses dans le cadre des billets verts
- Libération d'une enseignante pour aide à la direction
- Récompense fin d'étape le 23 février pour les élèves qui n'ont pas reçus de billets rouge ou blanc.

15. INFORMATIONS DU SERVICE DE GARDE

Aucune information

16. QUESTIONS À L'ÉTUDE POUR SUIVI

Aucune

17. AFFAIRES DIVERSES

Aucune

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

20CÉ1718-037

La prochaine rencontre du C.É. sera le 4 avril 2018.

Il est proposé par madame Caroline Plante, appuyé par madame Karine Tremblay

QUE l'assemblée soit levée à 20h40.

Adoptée à l'unanimité

La présidente de l'assemblée

La direction